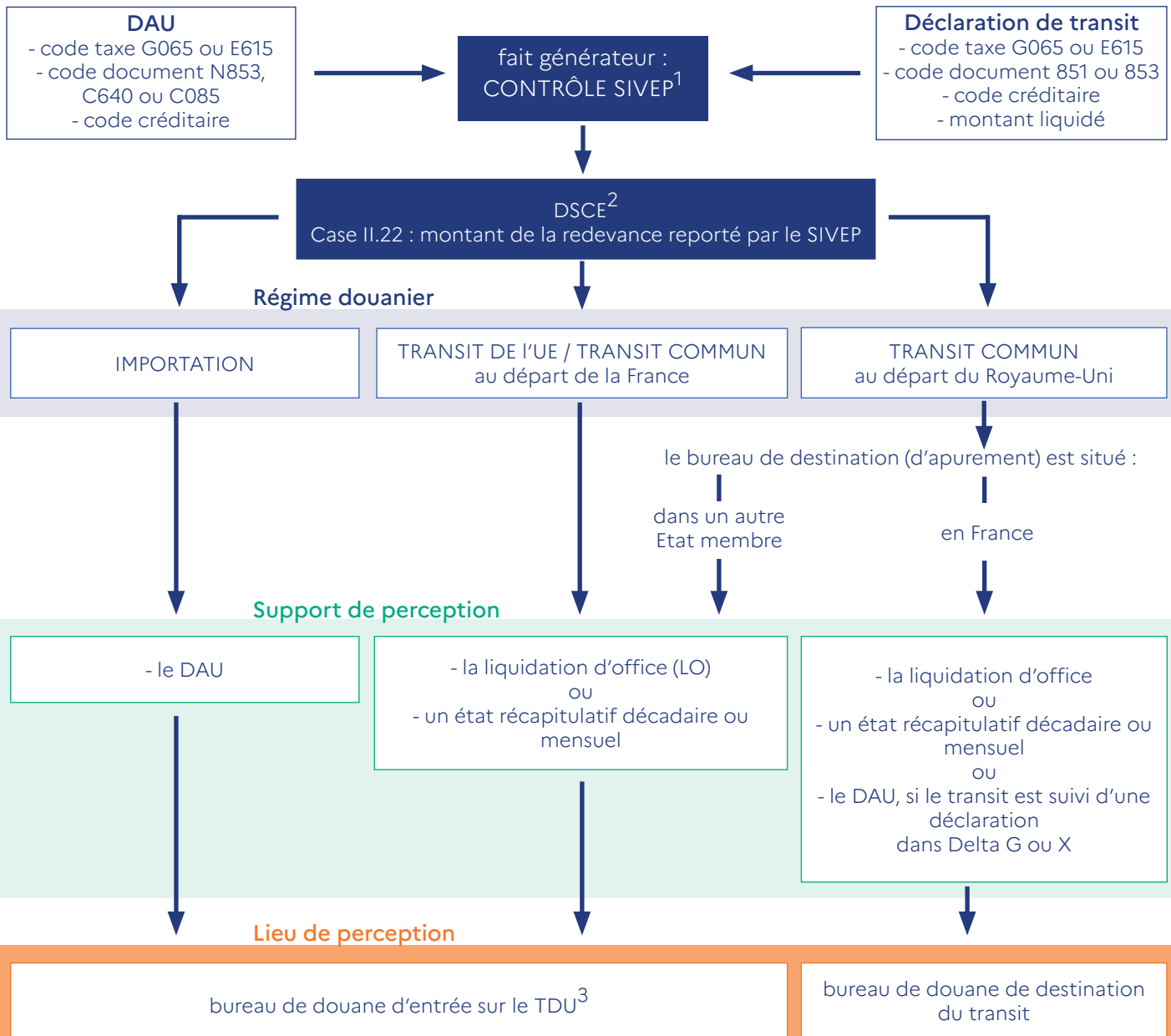




BREXIT

La perception des redevances vétérinaire et phytosanitaire



DANS TOUS LES CAS

LIQUIDATION

- **sur le DAU** : liquidation automatique dans Delta pour la redevance vétérinaire ; montant intégré par l'opérateur dans Delta pour la redevance phytosanitaire (en mode précalculé)
- **sur LO** : l'opérateur prend contact avec le bureau de douane
- **sur état récapitulatif** : l'opérateur renseigne le code créditaire de sa convention de report de paiement ou de celle d'un RDE

PAIEMENT

Report de paiement (décadaire ou mensuel) possible, si mise en place d'une convention (crédit d'enlèvement) adossée à un dispositif de garantie



Les tarifs des redevances sont fixés par l'arrêté du 25 juin 2012. La redevance n'est pas due en cas de transit interne (T2) de marchandises de statut UE et en provenance d'Irlande. Elle n'est pas due, actuellement, pour les aliments pour animaux d'origine non animale originaires du RU.

(1) Même en cas de contrôle documentaire seul

(2) La redevance est due même en cas de DSCE non conforme

(3) La perception a lieu au bureau de Boulogne-sur-Mer pour les produits de la pêche contrôlés à Boulogne-sur-Mer